

Le Joyau

Le Défi Pissenlits est une initiative québécoise visant à protéger les insectes pollinisateurs en retardant la tonte des pelouses au printemps pour favoriser la floraison des pissenlits.

Objectif du défi

Le Défi Pissenlits a pour but de sensibiliser la population à l'importance des insectes pollinisateurs, essentiels à la pollinisation des plantes et à la production d'un tiers de notre alimentation. L'initiative encourage les citoyens, entreprises et municipalités à créer des habitats favorables aux pollinisateurs en acceptant des pelouses fleuries plutôt que des monocultures uniformes.

Historique et organisation

Lancé en 2021 par un couple d'apiculteurs propriétaires de Miel&Co, le projet a été repris en 2025 par Nature - Action Québec (NAQ), qui poursuit la mission de protection de la biodiversité et de sensibilisation à grande échelle. Depuis sa création, le mouvement connaît un succès croissant au Québec, impliquant de plus en plus de participants et de municipalités.

Comment participer

La participation est simple et efficace :

- Retarder la tonte du gazon au printemps pour permettre aux pissenlits et autres fleurs de fournir nectar et pollen aux abeilles et aux pollinisateurs.
- Observer la floraison : tant que les pissenlits sont jaunes, il est recommandé de ne pas tondre, et de tondre seulement après leur fanage.

Impact environnemental

En retardant la tonte, les pollinisateurs disposent de l'énergie nécessaire pour commencer la saison de pollinisation, ce qui contribue directement à la santé des écosystèmes et à la sécurité alimentaire. L'initiative favorise également la création de pelouses urbaines diversifiées, réduisant l'usage d'engrais et de pesticides et améliorant la biodiversité locale.

Conclusion

Le Défi Pissenlits est une action citoyenne simple mais significative pour protéger les pollinisateurs et soutenir la biodiversité. En participant, chacun contribue à un impact positif sur l'environnement et la pollinisation des plantes essentielles à notre alimentation.

LA MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL

JULIE GRENIER, <i>MAIRESSE</i>	819-821-0726
LUCIE MICHAUD, <i>conseillère 1</i>	514-718-4730
ZIV PRZYTYK, <i>conseiller 2</i>	819-580-4118
VIRGINIE ASHBY, <i>conseillère 3</i>	819-838-1274
NORMAND VIGNEAU, <i>conseiller 4</i>	819-876-2210
JENNY CATCHPAW, <i>conseillère 5</i>	819-679-2063
CYNTHIA FERLAND, <i>conseillère 6</i>	819-212-6747

Les séances du conseil ont lieu le 1er lundi du mois à compter de 19h00 au Centre Communautaire, 2081 ch. Way's Mills.

Administration municipale

SONIA TREMBLAY, directrice générale greffière-trésorière
SYLVIE DOLBEC, secrétaire-trésorière adjointe
CLAUDE LACHAPPELLE, inspecteur municipal
AMINE DAHMANE, inspecteur en bâtiment et environnement

Bureau municipal

2080, chemin Way's Mills

Ayer's Cliff (Way's Mills), Québec J0B 1C0

TÉL: (819) 838-4334 **Télé:** (819) 838-1717

Courriel: info@barnston-ouest.ca

Heures de bureau

lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

vendredi fermé

Vous avez des suggestions, des articles à publier ou des photos à partager, contactez-nous au 819-838-4334 ou par courriel:

info@barnston-ouest.ca

Date de tombée le dernier lundi de chaque mois

Rédaction et mise en page: Sylvie Dolbec

Traduction: Rose Mary Schumacher

LES PERMIS DE FEU SONT GRATUITS

Pour obtenir un permis de feu à ciel ouvert vous devez contacter Claude Lachapelle, inspecteur municipal au 819-578-6171 ou la Régie incendie Memphrémagog Est, sur les heures de bureau au 873-389-5886 ou en complétant le formulaire en ligne

(www.regieincendieest.ca/feux-agrave-ciel-ouverts.html)

IL EST OBLIGATOIRE !!

NUMÉROS IMPORTANTS

INCENDIES	911
EN CAS D'URGENCE	911
AMBULANCE DE COATICOOK	911
CLSC	819-849-4876
CHUS	819-346-1110
PAROISSE	819-849-3645
SÛRETÉ DU QUÉBEC *info	819-849-4813
SÛRETÉ DU QUÉBEC *urgence	310-4141
BUREAU MUNICIPAL	819-838-4334
INSPECTEUR MUNICIPAL	819-578-6171
CENTRE COMMUNAUTAIRE ...	819-838-5650
SITE D'ENFOUISSEMENT	819-849-9479
INFO EXCAVATION	1-800-663-9228
INFO CRIME	1-800-711-1800
INFO SANTÉ	811



PANNES ET URGENCES
1-800-790-2424

INFORMATION IMPORTANTE

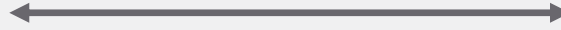
**EN CAS D'URGENCE:
AMBULANCE, POMPIER,
POLICE COMPOSEZ LE 9-1-1**

**IL EST ESSENTIEL DE
PRÉCISER QUE VOUS ÊTES
SITUÉS SUR LE TERRITOIRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE
BARNSTON-OUEST**

Le permis d'installation septique est obligatoire et l'obligation de fournir une attestation de conformité est requise. Veuillez contacter l'Inspecteur en bâtiment et environnement le jeudi de 8h30 à 12h00 ou par courriel urbanisme@barnston-ouest.ca

Séance ordinaire du 13 avril 2026

Le compte rendu de la séance du 13 avril 2026 est reporté en mai 2026.



Information importante

À compter d'aujourd'hui, les **rendez-vous** avec l'inspecteur en bâtiment et environnement **sont obligatoires**, en présentiel ou téléphonique.

Les rendez-vous seront offerts **les jeudis en avant-midi seulement**.

Nous désirons, de cette façon, assurer un service professionnel et de qualité et ce au bénéfice de tous.

Vous pouvez prendre rendez-vous, directement, avec l'inspecteur en bâtiment et environnement ou en communiquant avec la Municipalité.

Prenez note que l'inspecteur sera en vacances les 14, 21 et 28 mai 2026. Pour toutes urgences communiquer avec la Municipalité.

Par téléphone : **819-838-4334**

Par courriel : **info@barnston-ouest.ca**

En vous remerciant de votre collaboration.

Rires et plaisir



Le Camp Kionata est un camp rassembleur permettant aux enfants de 5 à 12 ans de la MRC de Coaticook de participer à des activités estivales dans un environnement enrichissant et sécuritaire.

Kionata (mot abénaquis qui signifie « nous-mêmes ») appelle à l'inclusion et aux liens que nous entretenons avec les autres. Au Camp Kionata, tout le monde trouvera sa place et se sentira chez soi.

INSCRIPTIONS : du 7 avril au 26 avril 2026

Un remboursement de 50 \$ par famille est offert par la municipalité pour l'inscription à ce camp de jour ou un autre de votre choix. Afin de bénéficier de cet avantage, veuillez vous présenter au bureau municipal pour demander votre remboursement avec une preuve de paiement au camp de jour choisi.

**Calendrier des séances ordinaires
du conseil municipal - année 2026**

- Lundi, le 4 mai 2026 à 19h00
- Lundi, le 1 juin 2026 à 19h00
- Lundi, le 6 juillet 2026 à 19h00
- Lundi, le 3 août 2026 à 19h00
- Lundi, le 14 septembre 2026 à 19h00
- Lundi, le 5 octobre 2026 à 19h00
- Lundi, le 2 novembre 2026 à 19h00
- Lundi, le 7 décembre 2026 à 19h00

Les séances ordinaires ont lieu au Centre Communautaire situé au 2081, ch. Way's Mills à Barnston-Ouest.



Annonces classées

À vendre, à donner etc....

Contactez -nous au 819-838-4334

Politique familiale

Subvention à la naissance

- 100 \$ 1er enfant
- 200 \$ 2e enfant
- 300 \$ 3e enfant et subséquents



Couches de coton

Un seul remboursement représentant 50% des coûts d'achat des couches de coton, jusqu'à concurrence de 200 \$.

LOCATION

Besoin d'une salle ?

Le Centre Communautaire est à la disposition de tous les résidents de Barnston-Ouest. Le prix de location aux résidents est de 100 \$ (plus un dépôt de 50 \$ qui vous sera remis après inspection) pour une activité familiale et non-commerciale.

Mai

D/S	L/M	M/T	M/w	J/T	V/F	S/S
					1	2
3	4	C	6	7	8	9
10	11	D	R	14	15	PA
17	18	C	20	21	22	23
24/31	25	26	R	28	29	30

IMPORTANT: Déposez vos bacs la veille ou avant 6h le jour de la collecte.

**UN PERMIS EST REQUIS
POUR CONSTRUIRE, RÉNOVER, DÉPLACER
OU DÉMOLIR UN BÂTIMENT**

LA DEMANDE DE PERMIS DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE :

- Nom et adresse du propriétaire / demandeur
- Adresse de l'immeuble
- Plan du bâtiment, dimensions et hauteur
- Détails de la finition intérieure et extérieure, type de toiture et fondation
- Exécutant des travaux
- Le coût des travaux
- Plan d'implantation à partir du certificat de localisation

ÉTUDE DE LA DEMANDE

Afin d'éviter des retards dans l'élaboration de vos travaux, prévoyez déposer votre demande de permis 30 jours AVANT le début.

Pour les demandes de permis dans le secteur de Way's Mills, veuillez prévoir 45 jours avant le début

TOUTE PERSONNE AYANT DÉBUTÉ DES TRAVAUX SANS AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE UN PERMIS AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ, COMMET UNE INFRACTION ET EST PASSIBLE D'UNE AMENDE.

IMPORTANT: Avant d'entreprendre des travaux contactez: Amine Dahmane, inspecteur en bâtiment et environnement le jeudi matin, de 8h30 à 12h00 (819) 838-4334

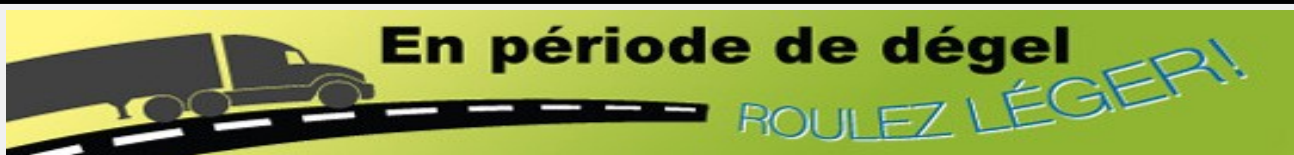
SEMAINE
DE L'ACTION
BÉNÉVOLE

19 au 25
avril
2026

52^e édition



fbca@q
Jabénévole



ZONES ET PÉRIODES DE DÉGEL 2026

Le ministère des Transports du Québec rappelle aux utilisateurs de véhicules lourds et aux expéditeurs que, comme chaque année, les limites de charges autorisées sont réduites en période de dégel sur l'ensemble des chemins publics pour tenir compte de la capacité portante plus faible du réseau routier durant cette période.

Pour la période de dégel 2026, la date visée de début et de fin de la période de restriction des charges pour la zone de dégel devrait être la suivante: **DU LUNDI 16 MARS (00H01) AU VENDREDI 15 MAI (23H59)**



Visites de prévention incendie 2026

Voici les chemins qui seront visités par les pompiers, de la Régie incendie Memphrémagog, pour Barnston-ouest: **chemins Bean, Beaulac, Buckland, Fauteux, Labbé, Rosenberg, Smith et Stage.**

Les visites seront faites entre le mois de mai et d'octobre.

Les points importants vérifiés lors des visites sont les avertisseurs de fumée, les avertisseurs de monoxyde de carbone, la présence d'un plan d'évacuation, la présence de matière dangereuse et aussi la mise à jour des coordonnées via le 911.

Pour plus d'informations, S.V.P., contacter le chef aux opérations et prévention M. Christian Létourneau, TPI au 873-389-5886.

ACTIVITÉ DE COURTEPOINTE

Les courtepointiers de Way's Mills se réunissent une fois par semaine les mercredis de 10h à 16h00 au Centre Communautaire de Way's Mills. Les courtepointiers dans la municipalité sont invités à se joindre à nous pour travailler et socialiser dans un milieu agréable. Si vous êtes débutants et si vous avez besoin d'aide, il nous fera plaisir de vous aider. Apportez votre dîner et votre projet.

Pour plus d'informations, contactez Rose Mary Schumacher au 819 876 5926 ou rose.schumacher60@gmail.com

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

JPL

entrepreneur  électricien

1040, rue Westmount
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0

T 819-838-4141

F 819-838-4149

Propriétaires:

Joseph Tremblay
Pierre-Luc Boily

Services:

Agricole, Résidentiel
Commercial, Industriel



POUR VOS BESOINS
EN ASSURANCE



PROMUTUEL
ASSURANCE    

1 877 799-8844
promutuelassurance.ca

CENTRE AGRICOLE COATICOOK Inc

525, rue Main ouest
Coaticook (Qc) J1A 1R2



819 849-2663 (tél.)

819 849-3058 (fax)

www.centreagricole.ca

ROYAL LEPAGE

Royal LePage Au Sommet, Agence immobilière
(Franchisé indépendant et autonome)

Sonia Nepton

Sonia Nepton Courtier immobilier Inc.

Cellulaire: 819 349-3784

Courriel: sonianepton@royallepage.ca






GENEVIÈVE HÉBERT

DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS
(BROMPTON, FLEURIMONT,
LENOXVILLE - MRC DE COATICOOK)


ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

OUVERT DU LUNDI AU JEUDI
OPEN MONDAY TO THURSDAY

-  819 565-3667, poste 86212
-  12, rue Adams, Coaticook, QC J1A 1K3
-  Genevieve.Hebert.SAFR@assnat.qc.ca



ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

EXCAVATION GÉNÉRALE ET MINI-EXCAVATION
 GENERAL EXCAVATION AND MINI-EXCAVATION
 INSTALLATION SEPTIQUE SEPTIC INSTALLATION
 DÉMOLITION DEMOLITION

EXCAVATION Daniel Roy
 9113-6275 Québec inc.

RBQ : 8280-6670-11

819-838-1138
 www.excavationdanielroy.com
 CELL. : 819-571-4643 • FAX : 819-838-1197
 571, CH. COREY, AYER'S CLIFF (QUÉBEC) JOB 1C0



ENTREPRISES GGS

Guy Provencher
 1880, ch. Provencher
 Coaticook, Qc J1A 2S5
 Tél. : 819-849-7002
 Cell. : 819-571-4265

- Transport en vrac et déneigement
- Vente de : - sable
 - gravier
 - pierre, etc...



COMPTON—STANSTEAD
MARIANNE DANDURAND
 DÉPUTÉE—MEMBER OF PARLIAMENT



3003, rue Collège
 Sherbrooke (QC) J1M 1T8
 819 347-2622
 info@mariannedandurand.ca
 mariannedandurand.ca


 @madandurand


ENVIROSOL
 Firme d'experts-conseils
 en environnement

info@enviro-sol.com
 t. 819 791-2303
 f. 819 791-2313

ENVIRO-SOL.COM

GRANDE NOUVELLE!  **Percotec**
 Environnement

 **SMMC**

Envirosol est heureux d'accueillir Percotec et Environnement SMMC dans la famille
 et ainsi répondre à tous vos besoins en percolation et installation septique !!!




*Autobus
 G. Ashby*

2676 Chemin Caron, Ayer's Cliff QC, J0B 1C0

À vos service depuis 1952

**Besoin d'une soumission
 pour vos transports?**

Nous offrons du transport nolisé pour tous

**Faite votre demande dès
 maintenant!**

- mariages
- évènements corporatifs
- navettes
- sorties scolaires
- etc.

Nous adaptons nos soumissions à vos besoins

autobusgashby.ca

819-838-5468 poste 102

COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LE BAC BRUN

RÉSIDUS DE CUISINE

- Fruits, légumes et leur pelure
- Pain, céréales, pâtes alimentaires, gâteaux
- Viandes et produits laitiers
- Filtres à café et sachets de thé
- Restes de nourriture et aliments périmés (SANS EMBALLAGE)

RÉSIDUS DU JARDIN

- Herbes, feuilles et aiguilles de conifères
- Tous résidus de jardinage
- Petites branches [maximum 2 cm (3/4 po) de diamètre et 60 cm (2 pi) de long]
- Bran de scie, écorces, copeaux de bois (NON traité et NON peint)

PAPIER ET CARTON SOUILLÉS DE NOURRITURE

- Essuie-tout, papier à main, serviettes de table, mouchoirs
- Napperons et nappes en papier
- Boîtes de pizza, moules à muffins en papier
- Assiettes et verres de carton

AUTRES

- Papier déchiqueté
- Cendre FROIDE ou humide
- Litière d'animaux domestiques

MATIÈRES REFUSÉES DANS LE BAC BRUN

- Carcasses d'animaux
- Couches, tampons et serviettes sanitaires
- Cotons-tiges, ouate, tampons démaquillants et serviettes pour bébé
- Mégots de cigarettes
- Papier et carton imbibés de produits dangereux
- Tous les sacs et matières plastiques

INSTRUCTIONS

- Placez un journal ou un carton au fond du bac pour faciliter la vidange et absorber le surplus de liquide.
- Placez les matières en vrac dans le bac – AUCUN SAC DE PLASTIQUE N'EST ACCEPTÉ.
- À l'automne, déposez les surplus de feuilles dans des sacs de PAPIER à côté du bac.



La peinture, ça se recycle

www.eco-peinture.ca

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES
DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE
COATICOOK

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi: 8h00 à 16h30

Les samedis: Fermé

LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-2287
7 JOURS SUR 7 DE 8 H À 20 H

LA MALTRAITANCE
envers les personnes âgées
c'est inacceptable!
N'hésitez pas à en parler
#ChaquePersonneCompte

Votre gouvernement Québec

Attention au brûlage printanier !

par Émile Rivard, Technicien en prévention incendie



PRÉVENTION INCENDIE

Avec l'arrivée du printemps, le sol se fait de plus en plus sec. Le risque d'incendie est donc plus élevé en raison des nombreux combustibles qui se trouvent sur le sol. La propagation se fait très rapidement. C'est pourquoi il est interdit en tout temps d'allumer, d'alimenter ou d'entretenir un feu à ciel ouvert sans avoir reçu un permis de brûlage de votre service incendie.

Si l'autorisation vous est donnée, il est très important de respecter les consignes suivantes :

- Seuls les matériaux tels que les branches et le bois naturel doivent servir de matière combustible ;
- Ne pas allumer ou ne pas maintenir allumé tout feu si la vitesse du vent dépasse 20 km/h ;
- La superficie du feu ne doit pas dépasser 1 mètre carré (m²) ;
- La hauteur maximale du combustible à brûler ne doit pas dépasser 2 mètres (m) ;
- Le site de combustion doit être à au moins 10 mètres (m) de tout bâtiment et de toute matière combustible ;
- Le feu doit être fait dans un foyer ou dans un contenant adéquat.

Indice d'inflammabilité

Il est important de rappeler que tout feu extérieur est interdit lorsque l'indice d'inflammabilité annoncé par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) pour l'Estrie est élevé, très élevé ou extrême. Vous pouvez vérifier l'indice d'inflammabilité sur le site www.sopfeu.qc.ca.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec votre service de protection incendie.

Passez un printemps en toute sécurité !



RÈGLE IMPORTANTE

En tout temps, l'entrée de votre résidence (PERMANENTE OU SAISONNIÈRE) doit être dégagée sur une largeur et hauteur de 12 pieds minimum, et ceci afin de répondre aux exigences du service des incendies et de la sécurité publique. Aucune barrière ou clôture ne doit obstruer le passage et l'accès si les services d'urgence doivent se rendre sur les lieux.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Le service de dépôt

La Ressourcerie propose aussi ce service.

Étape 1

- Consulter le site internet de la Ressourcerie des Frontières: www.ressourceriedesfrontieres.com

Étape 2

- Pour utiliser le service de dépôt, il faut obligatoirement prendre un rendez-vous.
- Vous pouvez compléter votre demande de rendez-vous via le site Internet de la Ressourcerie.
- Sur la page d'ouverture, appuyer sur le pictogramme « DÉPÔT ». En suivant les étapes et selon votre disponibilité, vous pouvez choisir la date et l'heure.
- Cette même étape peut aussi s'effectuer en contactant la Ressourcerie. Composer le 819-804-1018 poste 100. L'agent de bureau vous accompagnera dans la réalisation de cette étape.

Étape 3

- Au jour et à l'heure convenus, présentez-vous au service de dépôt de la Ressourcerie.
- Des gens seront sur place pour vous aider à placer le matériel sur une pesée.
- On vous remerciera pour ce geste. On vous remettra un coupon de réduction sur des prochains achats aux magasins de Magog ou de Coaticook.

Pour plus d'informations, communiquez avec la Ressourcerie des Frontières :

Téléphone : 819-804-1018

Sans frais : 1 855-804-1018

Courriel : info@ressourceriedesfrontieres.com



Bibliothèque

Tous les citoyens ont accès aux services des bibliothèques suivantes. Les résidants peuvent obtenir un remboursement complet des frais sur dépôt des pièces justificatives à la réception du bureau municipal.

La Bibliothèque Française-Maurice de Coaticook

34, rue Main Ouest, Coaticook

Tél. : 819-849-4013

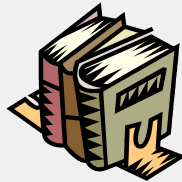
www.bibliotheque.coaticook.qc.ca

La Bibliothèque d'Ayer's Cliff

150, Tyler, Ayer's Cliff

Tél. : 819-838-5020

www.ayerscliff.ca/m3bibliotheque.htm /1



La bibliothèque Memphrémagog

90, rue Saint David, Magog

Tel.: 819-843-1330

www.ville.magog.qc.ca



La Boutique Mod-Écolo est la friperie du CAB et se situe dans les locaux de ce dernier au 23, rue Cutting à Coaticook.

HEURES D'OUVERTURE

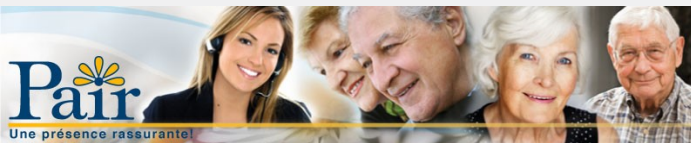
Lundi : 9h00 à 16h00

Mardi : 9h00 à 12h00

Mercredi : 9h00h à 16h00

Jeudi et vendredi : 9h00 à 16h00

Samedi et Dimanche : fermé



Le Centre d'action bénévole est le répondant du **programme PAIR dans la MRC de Coaticook**. Le programme PAIR, ce sont des appels automatisés quotidiens qui assurent l'entourage du bénéficiaire que leur proche va bien et est en sécurité.

Ainsi, les bénéficiaires reçoivent un ou plusieurs appels tous les jours à la même heure. Le fait de répondre indique que l'usagère ou l'usager est en état de composer le 911 s'il a besoin d'aide. Si la personne ne répond pas, le système automatisé retéléphone peu de temps après le premier appel. S'il n'y a aucune réponse à la deuxième tentative, une procédure d'alerte s'enclenche pour que quelqu'un (un voisin, un membre de la famille, un policier, etc.) effectue un suivi de la situation en se rendant chez le bénéficiaire.

Service gratuit.

Pour information : 819-849-7011 poste 224

ou par courriel : maintien@cabmrcoaticook.org

La passe du petit cochon qui tousse
Auteur et mise en scène:
Stéphane Baillargeon

Chantal Bouchard, Sabrina Rhéaume, Jocelyne Bélair, Pamela B. Steen, Julie Grenier, Marie-Claude Dubeau, Angèle Cayer, Steven Bolduc, Stéphanie St-Pierre, Jean Camden, Denis Beloin, Guy Bilodeau, Odette Harvey

25\$
14, 15 et 16 mai
19h30

Billet en vente auprès des comédiens et Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
116, rue Wellington 819 849-6371

ÉCOCENTRES COATICOOK & WATERVILLE 2026



HEURES D'OUVERTURE

COATICOOK

461, rue Ernest-Lafaille

Mercredi et jeudi

8 h 30 à 17 h 00
*fermeture à 16 h en novembre

1 samedi sur 2

8 h 30 à 15 h 00

WATERVILLE

205, rue Dominion

Vendredi

8 h 30 à 17 h 00
*fermeture à 16 h en novembre

1 samedi sur 2

8 h 30 à 15 h 00

COATICOOK SEULEMENT



Consultez Agrirécup.ca



En sacs ou en ballots en 4 catégories

1 Pellicules d'enrobage de plastiques blancs

2 Pellicules noires et blanches (toile de bunker, ag-bag)

3 Sacs tissés ou en papier de semences, de fertilisants ou de moulée incluant les bigs bags

4 Cordes à balles

Tubulures d'érablière séparées en 2 catégories

Tubulures souples (5/16)

Tubulures rigides (mâitre-ligne ou "main")

MATIÈRES ACCEPTÉES	COA	WAT
Matériaux de construction	X	X
Matériaux non valorisables (les premiers 200 pi ³ sont acceptés gratuitement, ensuite des frais de 1 \$ / pi ³ sont prévus)	X	X
Métaux ferreux et non ferreux	X	X
Pneus réguliers (des frais de 10 \$ pour les pneus avec jante sont prévus)	X	X
Pneus surdimensionnés - 35 \$ / pneu (plus de 24 pouces de jante ou plus de 48 pouces hors tout)	X	X
Meubles, électroménagers et petits objets réutilisables	X	X
Meubles, électroménagers et petits objets RÉUTILISABLES (à Coaticook, ils sont acceptés mais il est préférable d'aller les porter à la Ressourcerie)	X	X
Matériel électronique	X	X
Styromousse	X	X
Vêtements (Waterville seulement)	X	X
Branches et résidus verts (6 pouces et moins)	X	X
Carton	X	X
Résidus domestiques dangereux (RDD) (peinture, huile, piles, aérosols, propane, etc.) **Contenant d'une capacité maximale de 5 gallons/20 Litres	X	X
MATIÈRES REFUSÉES		
Souches	⊘	⊘
Bardeaux d'asphalte	⊘	⊘
Pesticides agricoles (consultez AgriRÉCUP)	⊘	⊘
Déchets domestiques (poubelles)	⊘	⊘

INFORMATIONS

Communiquez par téléphone au : 819-849-7015 ou par courriel: ecocentres@mrcdecoaticook.qc.ca

Consultez la section «Services» du site mrcdecoaticook.qc.ca

AVRIL

Dim	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	5	6	7	8	9	10
	12	13	14	15	16	17
	19	20	21	22	23	24
	26	27	28	29	30	

MAI

Dim	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	3	4	5	6	7	8
	10	11	12	13	14	15
	17	18	19	20	21	22
	24	25	26	27	28	29
	31					

JUIN

Dim	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	7	8	9	10	11	12
	14	15	16	17	18	19
	21	22	23	24	25	26
	28	29	30			

JUILLET

Dim	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	5	6	7	8	9	10
	12	13	14	15	16	17
	19	20	21	22	23	24
	26	27	28	29	30	31

AOÛT

Dim	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	2	3	4	5	6	7
	9	10	11	12	13	14
	16	17	18	19	20	21
	23	24	25	26	27	28
	30	31				

SEPTEMBRE

Dim	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	6	7	8	9	10	11
	13	14	15	16	17	18
	20	21	22	23	24	25
	27	28	29	30		

OCTOBRE

Dim	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	4	5	6	7	8	9
	11	12	13	14	15	16
	18	19	20	21	22	23
	25	26	27	28	29	30
	31					

NOVEMBRE

Dim	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	1	2	3	4	5	6
	8	9	10	11	12	13
	15	16	17	18	19	20
	22	23	24	25	26	27
	29	30				

**OBJETS ENCOMBRANTS
ÉLECTRONIQUES OU RÉUTILISABLES**
Collecte à domicile sur appel: 819.804-1018
Dépôt: 177, rue CUTTING, Coaticook
ressourceriedesfrontieres.com

